

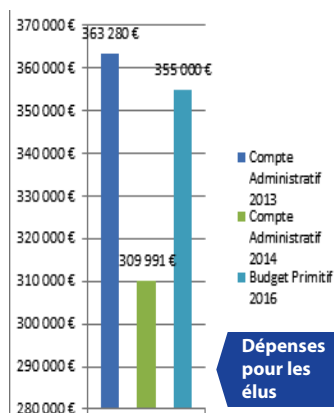
# info+

## La lettre aux Déodatien

### Quelques pistes pour financer la baisse de la taxe d'habitation

Disposant déjà d'un service général, notre ville n'a pas besoin d'avoir en plus un cabinet du maire, sauf à considérer que les Déodatien doivent payer un service «politique» à la disposition du maire. **La suppression de ce cabinet financerait à elle seule la baisse que nous proposons.** (voir info+ n°8)

Les élus doivent également faire des efforts. Nous maintenons notre proposition de ramener le montant annuel des indemnités et charges liées aux élus de 355 000 à 250 000 €, soit une économie de 105 000 €.



Les élus de l'opposition ne bénéficient d'aucune indemnité. Ils ont décidé de ne pas disposer du local prévu par la loi. Seuls 4 abonnements à des revues techniques pour 7 élus sont payés par la ville.

### Un pacte d'investissements ambitieux sur 5 ans

Tout en évitant les dépenses inutiles, comme la piétonisation de la rue d'Hellieule, nous proposons de dégager de nouveaux moyens financiers en gelant la dette à son montant actuel.

A côté de la baisse de la fiscalité, la réalisation des investissements indispensables à l'avenir de notre ville et à son changement doit être la priorité des 5 prochaines années.

Grâce à ce plan de relance de l'économie déodatienne, ce sont des millions d'euros de chiffres d'affaires supplémentaires pour les entreprises locales et donc **des emplois sauvegardés ou créés** pour les Déodatien et Déodatien.



*Vous pouvez retrouver les précédents numéros d'Info + sur notre blog : [unionpoursaintdie.fr](http://unionpoursaintdie.fr)*

### Est-ce une mesure qui, selon les propos du maire, va « pousser la patate chaude » ?

Non, notre proposition ne rallongera pas la durée de remboursement des emprunts existants, contrairement au protocole d'accord signé en décembre 2014 par le maire avec la Caisse d'Epargne.



Dans ce document figure aussi un avenant concernant un emprunt « toxique ». Si son taux est désormais compris entre 3,25% et 4,50%, il sera de nouveau indexé sur l'évolution du franc suisse, avec tous les risques que cela comporte, à compter de 2020, année qui correspond « curieusement » aux prochaines élections municipales.

Autre point tout aussi inquiétant de ce protocole : le prolongement de 7 années de la durée de six emprunts d'un montant global de 4,4 millions d'euros. **Leurs échéances sont ainsi reportées jusqu'en 2027 voire 2030 !**



### Les investissements que nous proposons

- Lancement de l'aménagement de la **place du Marché** avec la création d'un marché couvert, dans le cadre d'un plan général de redynamisation du commerce déodatien. (page 20\*)



- Réaménagement de l'intersection de la **place de la Cathédrale**, conformément à notre projet de révision du plan de circulation. (page 7\*)

- Première tranche de l'aménagement des **rives de la Meurthe** et création d'une voie verte (page 6\*), avec la participation de la communauté de communes.

- Programme de rénovation de la **voirie** plus ambitieux. (page 6\*)



\*programme UPS de 2014

### SONDAGE

Vosges Matin du 30 janvier 2016

« Etes-vous d'accord avec les propositions d'Union Pour Saint-Dié ? »

Les propositions d'Union Pour Saint-Dié plébiscitées par les Déodatien

